



ROTARY CLUB DE MONTCEAU LES MINES

Journée *Pensons et préservons la biodiversité* du jeudi 4 avril 2024.

CONCOURS DE SOLUTIONS

Dans la continuité de son action sur le climat et les énergies, Le Rotary Club de Montceau-Les-Mines, en partenariat avec le CPIE Pays de Bourgogne, organise, avec le soutien de la Ville, le 4 avril 2024 à L'Embarcadère une journée sur le thème de la biodiversité.

Cette journée « *Pensons et préservons la biodiversité* » proposera un forum composé d'expositions et d'ateliers informatifs et participatifs en salle Bourdelle, puis, en soirée, une conférence-débat animée par Frédéric Sevelinge, professeur agrégé de sciences et vie de la terre, sur la thématique « *Biodiversité et santé* ».

Dans le cadre de cet évènement, le Rotary organise deux concours de solutions qui seront dotés de prix :

- l'un ouvert aux jeunes de 10 à 18 ans,
- le second pour les adultes à partir de 18 ans ou les personnes morales (associations ou entreprises).

L'objectif de ce concours est de valoriser la créativité concernant des démarches visant à trouver des solutions pour sauvegarder le vivant.

Ce concours n'a aucune vocation commerciale.

Le thème :

Présenter un objet ou un système, astucieux et innovant (prototype) ou une action de sensibilisation innovante, répondant au thème : « Préservons la biodiversité ».

Le projet est à envoyer sous format libre ((texte, dessin, photo, vidéo ...) au plus tard le 29 février 2024 :

- à l'adresse suivante : ROTARY CLUB, 22 rue de l'Hospice, 71300 Montceau-Les-Mines,
- par mail : concoursclimatrotary71300@yahoo.com

Le calendrier

- Jeudi 29 février 2024 : clôture des inscriptions.
- Du 1er mars 2024 au 15 mars 2024 : examen des recevabilités des projets par le comité du Rotary Club, sans recours possible et sélection de trois projets par catégorie.
- Semaine du 18 au 23 mars 2024 : information des candidats retenus
- 4 avril 2024 à partir de 16h : présentation orale devant le jury des projets retenus par les candidats à l'Embarcadère de Montceau les Mines, dans le cadre du forum « Pensons et préservons la biodiversité »
- 4 avril en fin d'après-midi : désignation des lauréats par le jury et remise des lots.

Règlement du concours (consultable sur <https://www.facebook.com/Rotary.Montceaulesmines>)

1. Ce concours, au caractère essentiellement ludique et pragmatique, est ouvert à toute personne ou association des communes du département de Saône et Loire.
2. Pour les mineurs, autorisation obligatoire d'un représentant légal.
3. Le projet présenté pour le concours peut être une nouvelle technologie, un nouveau procédé, un nouvel usage de technologie existante, une amélioration inventive sur un produit existant ou une action de sensibilisation.
4. Le projet ne peut pas être une création exclusivement esthétique ou ornementale.
5. La présentation pour la présélection (projet) est à faire par écrit sous forme libre, comportant au minimum un texte explicite, complété au besoin par un dessin ou une photo. Elle doit tendre à en démontrer le caractère original. Elle permet d'identifier l'auteur et ses coordonnées complètes pour le joindre facilement.
6. La présélection ou examen de recevabilité incombera exclusivement au Rotary Club (comité).
7. Trois candidats par catégorie seront retenus et informés du 19 au 21 mars 2024.
8. Les projets retenus devront être présentés oralement par leur(s) créateur(s) le 4 avril à 16h à l'Embarcadère.
9. La composition du jury, dans lequel le Rotary sera minoritaire, sera déterminée exclusivement par le Rotary Club et sera connue au 1er mars.
10. Les gagnants seront proclamés le 4 avril 2024. Ils recevront un lot de valeur avant tout symbolique.